



DIDIER LE GAC

Député de la 3ème circonscription du Finistère

Communiqué de Presse

25 novembre 2021

Convention Sécurité :

Le député Didier Le Gac salue le renforcement de la coopération entre la Ville de Brest et l'Etat

Le député Didier Le Gac salue la signature ce jour de la convention de sécurité entre l'État et la Ville de Brest. La sécurité du quotidien des brestois sera renforcée grâce à des moyens nouveaux et il s'en félicite.

Ainsi, outre la montée en puissance d'un certain nombre de dispositifs : nouveaux locaux de la brigade cynophile, augmentation des contrôles dans les transports, actions d'aides aux victimes, lutte contre les violences intrafamiliales, lutte contre les dealers, il tient particulièrement à saluer deux points :

- d'abord, le renforcement humain de la puissance publique par la création de 25 agents de la ville ayant statut d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) qui viendront soutenir les 23 nouveaux policiers nationaux arrivés à Brest en 2021 ;
- surtout, l'installation, à la demande de l'État, de 15 premières caméras de vidéoprotection qui seront installées dès 2022 sur l'espace public, suivies d'autres caméras par tranches successives.

Le député se réjouit de cette coopération renforcée, et désormais véritablement partagée, entre la Ville et l'État. Elle marque - incontestablement - une nouvelle étape pour plus de tranquillité publique à Brest.

Contact : Didier LE GAC - 02.98.33.02.20

didier.legac@assemblee-nationale.fr - Blog : <http://didierlegac.bzh/>